

## Article de *Juristat*

# Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2009



par Shannon Brennan

Diffusé le 1<sup>er</sup> décembre 2011



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada 

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 85-002-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2009

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2011

N° 85-002-X

ISSN 1205-8882

Périodicité : irrégulier

Ottawa

This publication is also available in English.

---

## **Note de reconnaissance**

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Signes conventionnels

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- <sup>p</sup> provisoire
- <sup>r</sup> révisé
- <sup>x</sup> confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- <sup>E</sup> à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2009 : faits saillants

- Selon les résultats de l'Enquête sociale générale de 2009, la grande majorité (93 %) des Canadiens de 15 ans et plus vivant dans les provinces canadiennes étaient satisfaits de leur sécurité personnelle relativement au crime. Cette proportion est similaire à celle observée en 2004 (94 %), lors du cycle précédent de l'enquête.
- Les sentiments autodéclarés de satisfaction en matière de sécurité étaient plus forts dans l'Est du pays que dans l'Ouest. Les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard comptaient parmi les personnes les plus satisfaites de leur sécurité personnelle relativement au crime (97 %), et ceux de la Colombie-Britannique, parmi les personnes ayant déclaré les plus bas niveaux de satisfaction (89 %).
- Même s'ils affichaient des taux de victimisation plus élevés, les jeunes Canadiens étaient plus satisfaits de leur sécurité personnelle par rapport au crime que les Canadiens plus âgés. En 2009, 94 % des Canadiens de 15 à 24 ans se sont dits très satisfaits ou plutôt satisfaits, comparativement à 90 % des Canadiens de 65 ans ou plus.
- La plupart des Canadiens se sentent en sécurité dans leur quartier la nuit. Plus de 8 Canadiens sur 10 ont dit se sentir pas du tout inquiets lorsqu'ils étaient seuls chez eux le soir (83 %), et 90 % ont dit éprouver un sentiment de sécurité lorsqu'ils marchaient seuls dans leur quartier la nuit tombée. Dans l'ensemble, les hommes étaient toujours plus susceptibles que les femmes de déclarer des niveaux de satisfaction plus élevés à l'égard de leur sécurité.
- Un peu moins de 4 Canadiens sur 10 (39 %) avaient employé une mesure de prévention du crime au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Le recours à des mesures de prévention était plus fréquent chez les personnes qui avaient déjà été victimes d'un crime (57 %) que chez celles qui ne l'avaient pas été (32 %).
- Près des deux tiers (62 %) des Canadiens jugeaient que la criminalité dans leur quartier était demeurée la même qu'il y a cinq ans, alors que le quart (26 %) des répondants pensaient qu'elle avait augmenté. Moins de 1 Canadien sur 10 (6 %) estimait que la criminalité avait diminué.
- Environ le quart (24 %) des Canadiens estimaient que des problèmes d'ordre social comme le vandalisme, l'enivrement dans les endroits publics, la prostitution ou la consommation de drogue constituaient un très gros problème ou un assez gros problème dans leur quartier. Les résidents de Winnipeg, de Vancouver et de Montréal comptaient parmi les Canadiens les plus susceptibles de dire qu'une telle situation posait problème dans leur quartier.

## Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2009

par Shannon Brennan

La criminalité a des répercussions à la fois vastes et diverses, et peut entraîner de nombreuses conséquences d'ordre physique, financier et affectif pour les personnes directement touchées. Les effets de la criminalité peuvent en outre s'étendre au-delà des victimes (Jackson, 2006; Gardner, 2008). Des recherches ont démontré qu'une exposition indirecte à la criminalité peut influencer sur le sentiment de sécurité au sein des collectivités et risque d'engendrer une crainte de la criminalité. Cette crainte de la criminalité est la crainte, plutôt que la probabilité, d'être victime d'un crime, et n'est pas nécessairement révélatrice de la prévalence réelle de la criminalité (Fitzgerald, 2008).

Les données sur la victimisation autodéclarée montrent que les taux de victimisation au Canada sont demeurés stables depuis 10 ans (Perreault et Brennan, 2010). De même, les données déclarées par la police révèlent que la criminalité a diminué tant en volume qu'en gravité, le taux de criminalité se situant à son plus bas niveau depuis 1973 (Brennan et Dauvergne, 2011). Malgré ces données, la criminalité demeure un sujet d'inquiétude pour un grand nombre de Canadiens.

À partir des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2009 sur la victimisation, le présent article de *Juristat* porte sur les perceptions des Canadiens de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces à l'égard de leur sécurité personnelle et de la criminalité. Plus précisément, il présente un examen du niveau global de satisfaction relativement à leur sécurité personnelle contre le crime au fil des ans, et ce, à l'échelon du pays, des provinces et des régions métropolitaines de recensement. Cet article porte également sur le sentiment de sécurité qu'éprouvent les Canadiens lorsqu'ils exercent des activités diverses dans leur collectivité, et sur leur utilisation de mesures de prévention du crime au cours des 12 derniers mois. Enfin, l'article traite des perceptions des Canadiens quant à la prévalence de la criminalité et du désordre social dans leur quartier.

### Perceptions à l'égard de la sécurité personnelle relativement au crime

#### La plupart des Canadiens sont satisfaits de leur sécurité personnelle relativement au crime

Dans l'ensemble, la plupart des Canadiens sont satisfaits de leur sécurité personnelle par rapport au crime. En 2009, plus de 9 Canadiens sur 10 (93 %) se sont dits satisfaits de leur sécurité personnelle relativement au crime, cette proportion étant similaire à celle observée en 2004 (94 %), soit l'année précédente au cours de laquelle ces données ont été recueillies.

En général, les Canadiens vivant dans l'Est du pays étaient plus satisfaits de leur sécurité personnelle par rapport au crime que ceux qui résidaient dans l'Ouest du pays. Ainsi, les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard comptaient parmi les Canadiens les plus satisfaits (97 %), et ceux de la Colombie-Britannique, parmi les plus insatisfaits (89 %) (tableau 1). Ces différences peuvent s'expliquer, en partie, par la variation des taux de criminalité et de victimisation, ceux-ci étant généralement plus élevés dans les provinces de l'Ouest.

Malgré des niveaux de satisfaction relativement élevés, de nombreuses provinces ont affiché une légère baisse de la satisfaction de 2004 à 2009. Il s'agit notamment de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, où le niveau de satisfaction a baissé.

À l'instar des résultats obtenus à l'échelon national et provincial, la majorité des Canadiens résidant dans des régions métropolitaines de recensement (RMR) se disaient satisfaits de leur sécurité personnelle relativement au crime. Comme dans le cas des provinces, les RMR où les gens se disaient le plus satisfaits se trouvent dans l'Est du pays. Il s'agit de Kingston, de Moncton et de Guelph. Les trois RMR affichant le plus d'insatisfaction se trouvent dans l'Ouest canadien. Il s'agit de Vancouver, de Winnipeg et d'Edmonton. Ces résultats correspondent essentiellement à ceux de 2004, selon lesquels les résidents des RMR de l'Ouest du pays comptaient également parmi les moins satisfaits (tableau 2).

## Les adolescents et les jeunes adultes sont les plus satisfaits de leur sécurité personnelle par rapport au crime

Les taux de criminalité et de victimisation varient selon les différents groupes de population, et il en va de même pour les perceptions à l'égard de la sécurité. Des études ont démontré que la crainte de la criminalité n'est pas uniforme au sein de la population et qu'elle peut varier selon le sexe, l'âge et le revenu du ménage (Keown, 2010; Scarborough et autres, 2010). L'ESG de 2009 tend à soutenir cette thèse, puisqu'on a constaté qu'un grand nombre de caractéristiques sociodémographiques observées dans le cadre de l'enquête étaient liées à un niveau supérieur de satisfaction en matière de sécurité personnelle par rapport au crime<sup>1</sup>.

En 2009, même s'ils affichaient des taux de victimisation plus élevés (Perreault et Brennan, 2010), les jeunes Canadiens étaient plus susceptibles que les Canadiens plus âgés de se dire satisfaits de leur sécurité personnelle par rapport au crime (tableau 3). Plus précisément, 94 % des personnes de 15 à 24 ans ont dit être très satisfaites ou plutôt satisfaites de leur sécurité personnelle relativement au crime, comparativement à 90 % des personnes de 65 ans et plus.

Des niveaux de satisfaction plus élevés ont également été observés chez les hommes, les personnes ayant un revenu du ménage de 20 000 \$ ou plus, les non-Autochtones et les personnes n'ayant aucune limitation d'activités, comme une incapacité physique ou mentale. Les seules caractéristiques sociodémographiques mesurées par l'ESG n'ayant aucun lien avec le niveau de satisfaction étaient l'orientation sexuelle, l'appartenance à une minorité visible et le statut d'immigrant (tableau 3).

## Les victimes d'actes criminels se disent moins satisfaites de leur sécurité personnelle

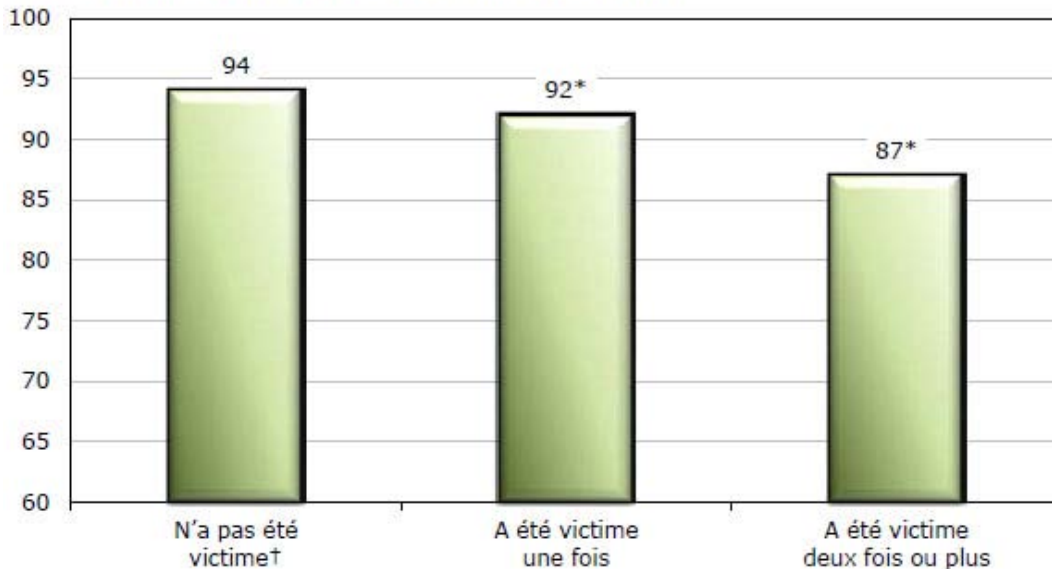
Il a été démontré qu'outre les caractéristiques démographiques, les expériences de victimisation influent sur les perceptions à l'égard de la sécurité. Ainsi, le sentiment de sécurité est généralement moindre chez les victimes d'actes criminels que chez les autres personnes (Keown, 2010; Aucoin et Beauchamp, 2007). Cette constatation s'est vérifiée chez les Canadiens en 2009.

Dans l'ensemble, les Canadiens qui ont déclaré avoir été victimisés au cours des 12 mois précédents étaient moins susceptibles d'être satisfaits de leur sécurité que le reste de la population. Plus précisément, 94 % des Canadiens qui n'avaient pas été victimisés se sont dits satisfaits, alors que ce pourcentage tombait à 87 % chez ceux qui avaient été victimisés deux fois ou plus (graphique 1).

### Graphique 1

Sentiments autodéclarés de satisfaction à l'égard de la sécurité personnelle par rapport à la criminalité, selon la fréquence de la victimisation, 2009

pourcentage de Canadiens de 15 ans et plus étant satisfaits



† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

**Note :** Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

Alors que la fréquence de la victimisation est liée au sentiment de satisfaction à l'égard de sa sécurité, la nature même de la victimisation n'entre pas en ligne de compte. En 2009, les Canadiens ayant déclaré avoir été victimes d'un crime violent étaient aussi satisfaits de leur sécurité que les Canadiens ayant déclaré avoir été victimes d'un crime sans violence.

### La plupart des Canadiens se sentent en sécurité dans leur quartier quand il fait noir

Dans le cadre de L'ESG de 2009, les Canadiens ont été interrogés sur leurs sentiments et leurs perceptions en matière de sécurité lorsqu'ils exerçaient diverses activités dans leur quartier (rester seuls chez eux la nuit, marcher seuls quand il fait noir, attendre ou utiliser les transports en commun une fois la nuit tombée, etc.). Des études ont démontré que la crainte de la criminalité est souvent situationnelle et qu'elle peut varier selon des facteurs tels que l'endroit et l'heure de la journée (del Carmen et autres, 2000). Les résultats de L'ESG de 2009 appuient cette constatation.

Dans l'ensemble, la plupart des Canadiens ont dit se sentir en sécurité, peu importe l'activité. Par exemple, en 2009, plus de 8 Canadiens sur 10 (83 %) ont dit ne pas être inquiets du tout lorsqu'ils étaient seuls chez eux le soir, et 90 % de ceux qui marchaient seuls dans leur quartier une fois la nuit tombée, ont déclaré se sentir en sécurité durant l'activité. Ils semblaient toutefois moins rassurés lorsqu'ils attendaient ou utilisaient les transports en commun la nuit. Parmi les Canadiens qui avaient accès à un service de transport en commun dans leur collectivité et qui utilisaient ce service, un peu moins de 6 personnes sur 10 (58 %) ont dit ne pas être inquiètes du tout lorsqu'elles attendaient ou utilisaient ces moyens de transport une fois la nuit tombée.



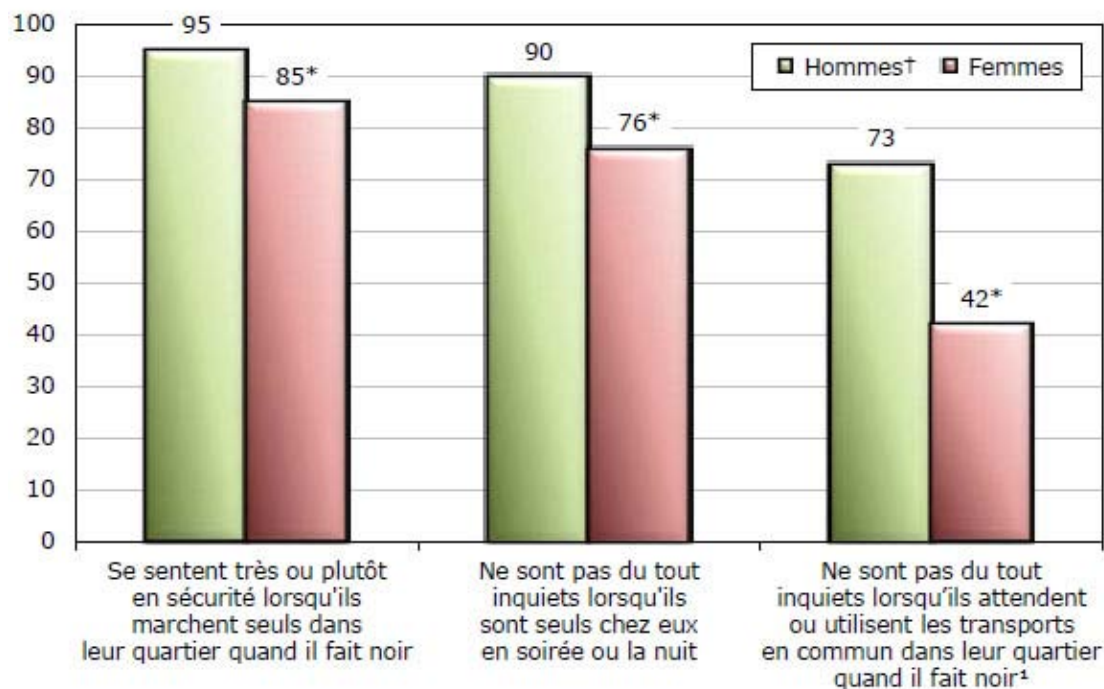
En général, les sentiments de sécurité ne varient pas outre mesure d'une région à l'autre du pays, la majorité des résidents des RMR canadiennes ayant déclaré des degrés d'inquiétude similaires lorsqu'ils se trouvaient seuls chez eux ou qu'ils marchaient seuls dans leur quartier la nuit. Cela étant dit, le sentiment de sécurité des personnes lorsqu'elles attendent ou utilisent les transports en commun varie de façon significative selon les villes (tableau 4). Dans l'ensemble, les résidents de Winnipeg et d'Edmonton ont exprimé invariablement les plus faibles sentiments de sécurité pour les trois activités, alors que les résidents de Moncton ont exprimé les plus grands sentiments de sécurité pour deux activités, soit être seuls chez eux la nuit ou utiliser les transports en commun une fois la nuit tombée.

Pour toutes les activités, les femmes étaient nettement moins susceptibles de se sentir en sécurité que les hommes (graphique 2). Ainsi, 90 % des hommes ont dit ne pas se sentir inquiets lorsqu'ils se trouvaient seuls chez eux, comparativement à 76 % des femmes. L'écart entre les sexes était encore plus grand lorsqu'il s'agissait d'utiliser les transports en commun ou de marcher seul une fois la nuit tombée. Plus de 7 hommes sur 10 (73 %) ont dit ne pas être inquiets du tout lorsqu'ils utilisaient les transports en commun, comparativement à un peu plus de 4 femmes sur 10 (42 %). En outre, plus de 9 hommes sur 10 (95 %) ont déclaré se sentir très ou plutôt en sécurité lorsqu'ils marchaient seuls dans leur quartier quand il fait noir, alors que chez les femmes, la proportion correspondante était de plus de 8 sur 10 (85 %).

## Graphique 2

Sentiments autodéclarés de sécurité pendant l'exercice d'activités diverses, selon le sexe, 2009

pourcentage de Canadiens de 15 ans et plus



† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

1. Comprend seulement les personnes ayant accès aux transports en commun dans leur collectivité.

**Note** : Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues.

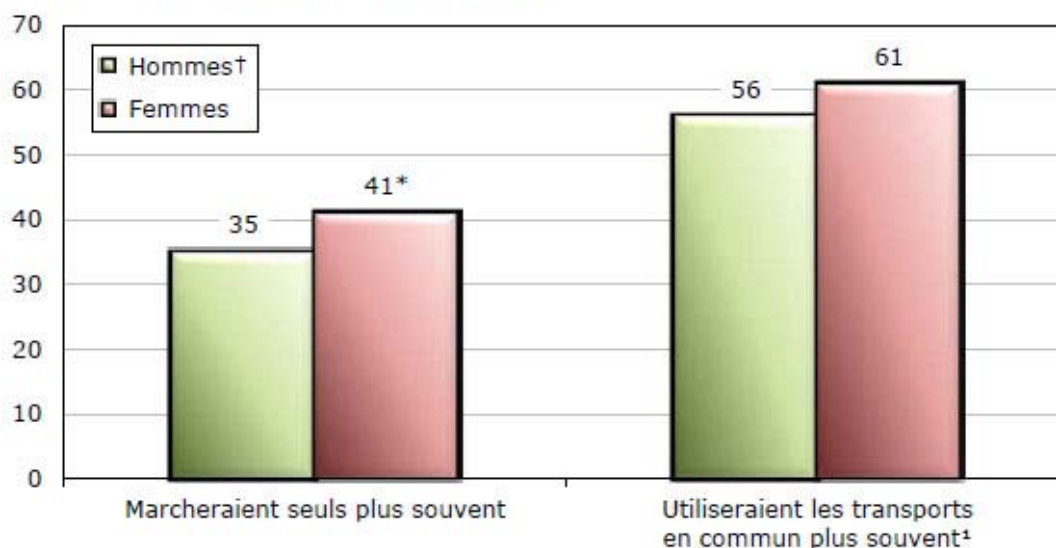
**Source** : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

La crainte de la criminalité peut souvent dissuader les gens de se livrer à certaines activités (Woolnough, 2009). Dans l'ensemble, un peu moins de 6 Canadiens sur 10 (59 %) ont dit qu'ils utiliseraient plus souvent les transports en commun seuls quand il fait noir s'ils se sentaient davantage en sécurité, et près de 4 sur 10 (39 %) ont déclaré que s'ils se sentaient plus en sécurité, ils marcheraient seuls plus souvent quand il fait noir. Bien que la crainte de la criminalité soit une source de limitations dans la vie de tous les Canadiens, ces difficultés sont souvent plus grandes dans le cas des femmes (Woolnough, 2009). L'ESG de 2009 a révélé que les femmes étaient plus susceptibles que les hommes (41 % par rapport à 35 %) d'affirmer qu'elles marcheraient plus souvent seules quand il fait noir si elles se sentaient plus en sécurité relativement au crime (graphique 3).

### Graphique 3

Canadiens qui exerceraient des activités diverses s'ils se sentaient plus en sécurité par rapport à la criminalité, selon le sexe, 2009

pourcentage de Canadiens de 15 ans et plus



† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

1. Comprend seulement les personnes ayant accès aux transports en commun dans leur collectivité.

**Note :** Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

### Les victimes d'actes criminels sont plus susceptibles d'avoir employé une mesure de prévention du crime au cours des 12 mois précédents

Bien que la grande majorité des Canadiens aient déclaré être satisfaits de leur sécurité personnelle, nombre d'entre eux ont pris des précautions pour éviter d'être victimes d'actes criminels. Ainsi, près des deux tiers des Canadiens ont dit avoir pris au moins une mesure pour se protéger contre des actes criminels au cours de leur vie, et près de 4 sur 10 (39 %) l'avaient fait durant les 12 mois ayant précédé l'enquête. Dans l'ensemble, les Canadiens n'étaient pas plus susceptibles d'avoir employé une mesure de prévention du crime en 2009 qu'en 2004. La précaution prise le plus souvent au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête avait consisté à changer ses habitudes ou ses activités ou à éviter certaines personnes ou certains endroits (27 %). Parmi les autres précautions courantes, mentionnons le fait de poser de nouvelles serrures ou des barres de sécurité (13 %) et le fait d'installer un dispositif antivol ou un système d'éclairage détecteur de mouvements (10 %).

Selon des recherches antérieures, la diminution du sentiment de sécurité causée par la victimisation se traduit souvent par un recours accru à des mesures de prévention (Aucoin et Beauchamp, 2007). En général, les Canadiens qui ont été victimisés au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête étaient plus susceptibles que ceux qui ne l'ont pas été de déclarer avoir employé au moins une mesure de prévention (57 % par rapport à 32 %).

De même, le recours à des mesures de prévention était plus d'une fois et demie plus fréquent chez les personnes qui se disaient insatisfaites de leur sécurité personnelle que chez celles qui en étaient satisfaites (60 % par rapport à 37 %). Ajoutons qu'un bon nombre des RMR affichant les taux d'insatisfaction les plus élevés, notamment Vancouver, Winnipeg et Edmonton, comptaient aussi parmi les RMR où les résidents ont déclaré les taux les plus élevés de recours à des mesures de prévention du crime (tableau 5).

## Perceptions à l'égard de la criminalité et du désordre social

### La majorité des Canadiens estiment que le niveau de criminalité est demeuré le même au cours des cinq dernières années

L'ESG de 2009 comportait des questions portant non seulement sur la crainte de la criminalité, mais aussi sur les perceptions des Canadiens quant à la prévalence de la criminalité et aux problèmes d'ordre social dans leur quartier.

Bien que des études aient démontré une diminution tant de la prévalence que de la gravité de la criminalité (Brennan et Dauvergne, 2011), relativement peu de Canadiens croient que c'est le cas dans leur quartier. Plus précisément, lorsqu'on leur a demandé quel était le niveau de criminalité dans leur quartier comparativement à il y a cinq ans, de nombreux Canadiens (62 %) ont répondu qu'il était demeuré le même, alors que plus du quart ont déclaré qu'il avait augmenté (26 %). Moins de 1 Canadien sur 10 (6 %) croyait que la criminalité avait diminué dans son quartier.

Les résidents d'Abbotsford–Mission, d'Edmonton et de St. John's comptaient parmi les plus susceptibles de percevoir une hausse de la criminalité dans leur quartier, alors que ceux de Regina et de Québec, de croire que la criminalité était en recul (tableau 6).

On a aussi constaté que les perceptions des Canadiens quant à la prévalence de la criminalité dans leur quartier étaient liées à leur degré de satisfaction en matière de sécurité personnelle. Les personnes insatisfaites de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité étaient plus de deux fois plus enclines que celles qui se sont dites satisfaites à percevoir une hausse de la criminalité dans leur quartier (55 % par rapport à 24 %). Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir une telle perception (28 % par rapport à 23 %), ce qui pourrait être en partie lié à leurs sentiments plus vifs d'insatisfaction.

Alors que peu de Canadiens jugeaient que la criminalité était à la baisse dans leur quartier, beaucoup pensaient qu'elle y était plus faible que dans les autres quartiers du pays. Dans l'ensemble, plus de 6 Canadiens sur 10 (61 %) ont dit que la criminalité était moins élevée dans leur quartier, alors que près de 3 sur 10 (29 %) jugeaient qu'elle était comparable à celle des autres quartiers. Moins de 1 Canadien sur 10 (8 %) croyait que la criminalité était plus élevée dans son quartier.

Les résidents d'Abbotsford–Mission, de Vancouver, de Winnipeg et de Toronto comptaient parmi les plus susceptibles de penser que la criminalité était plus élevée dans leur quartier (tableau 7). Le plus souvent, ces perceptions correspondent aux tendances qui se dégagent des données déclarées par la police, qui révèlent que les taux et la gravité de la criminalité à Abbotsford–Mission, à Vancouver et à Winnipeg sont supérieurs à la moyenne nationale. Fait exception Toronto qui, parmi toutes les régions métropolitaines de recensement, affichait le taux de criminalité le plus bas en 2010 (Brennan et Dauvergne, 2011).

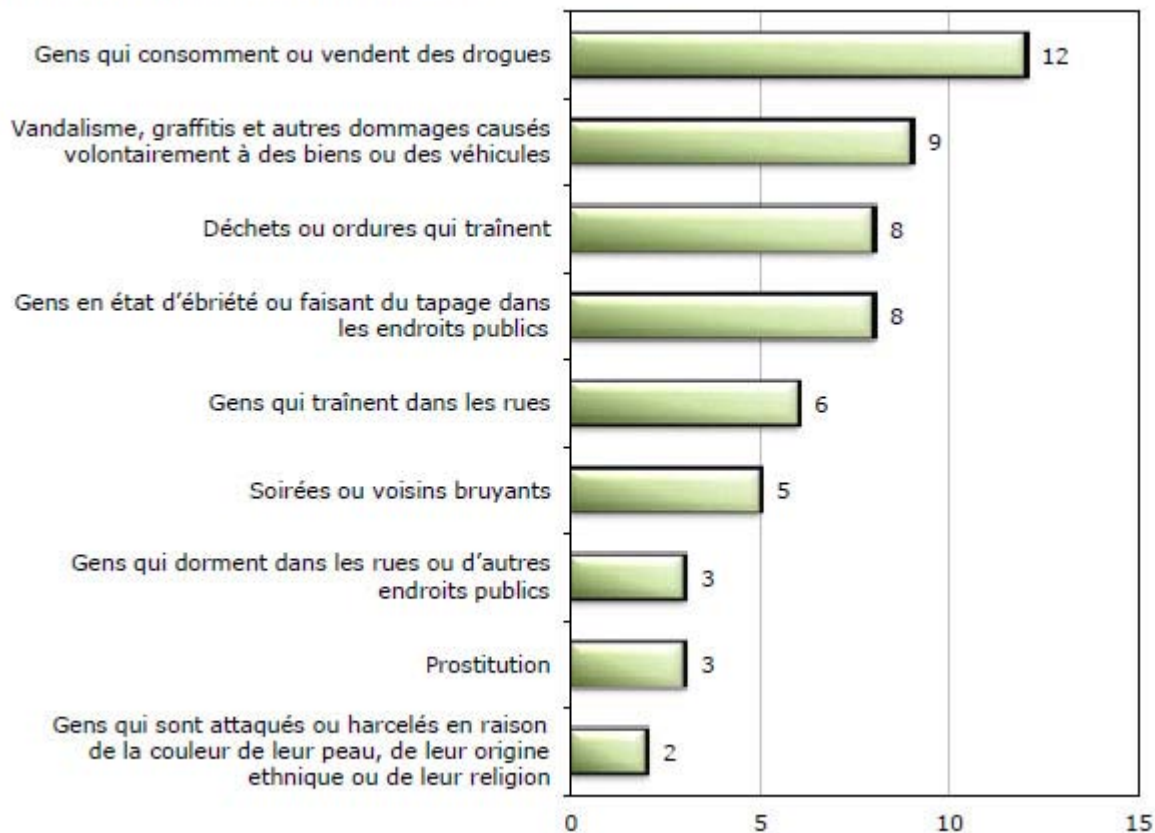
### La majorité des Canadiens ne jugent pas que le désordre social présente un problème dans leur quartier

Alors que la criminalité et la victimisation peuvent nourrir des sentiments d'insécurité, il peut en aller de même de certains désordres sociaux comme la présence de graffitis, la prostitution ou l'itinérance (Wyant, 2008). Dans l'ensemble, les Canadiens étaient nombreux à penser que les problèmes liés au désordre social ne constituaient pas un grand sujet de préoccupation dans leur collectivité. Un peu moins du quart (24 %) jugeaient que des manifestations comme le vandalisme, l'enivrement dans les lieux publics, la prostitution ou la consommation de drogue constituaient un très gros problème ou un assez gros problème dans leur quartier. Les principaux sujets de préoccupation étaient la présence de personnes qui consomment ou vendent des drogues ainsi que le vandalisme, les graffitis et les autres dommages causés volontairement (graphique 4).

Graphique 4

Canadiens qui estiment que certains désordres sociaux constituent un très gros problème ou un assez gros problème dans leur quartier, 2009

pourcentage de Canadiens de 15 ans et plus



**Note :** Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

En ce qui touche les RMR, les résidents de Winnipeg, de Vancouver et de Montréal comptaient parmi les plus susceptibles de déclarer qu'au moins un facteur de désordre social représentait un très gros problème ou assez gros problème dans leur quartier, résultat qui rappelle celui de 2004 (tableau 8). En revanche, les résidents d'Oshawa, de Trois-Rivières et de Sherbrooke comptaient parmi les moins susceptibles de déclarer qu'un facteur de désordre social constituait un problème dans leur quartier.

Les personnes qui étaient moins satisfaites de leur sécurité relativement au crime étaient plus susceptibles non seulement de percevoir un plus grand nombre d'actes criminels, mais aussi d'affirmer que des facteurs de désordre social posaient problème dans leur quartier. Dans l'ensemble, les personnes moins satisfaites de leur sécurité étaient presque deux fois plus susceptibles que les personnes satisfaites de déclarer qu'au moins un facteur de désordre social représentait un très gros problème ou un assez gros problème (45 % par rapport à 23 %).

## Résumé

En 2009, la majorité des Canadiens se sont dits satisfaits de leur sécurité personnelle relativement au crime, tant dans l'ensemble que dans l'exercice de certaines activités dans leur quartier. En général, les personnes demeurant dans l'Est du pays comptaient parmi les plus satisfaites, et les résidents de l'Ouest canadien, parmi les plus insatisfaits. On a constaté qu'une plus grande satisfaction était liée au fait d'être jeune, d'être de sexe masculin et d'avoir un revenu du ménage de 20 000 \$ ou plus. Même si la plupart des Canadiens ont déclaré être satisfaits de leur sécurité, un grand nombre d'entre eux ont eu recours à des mesures de prévention pour se protéger contre les actes criminels.

Non seulement les Canadiens sont nombreux à se dire satisfaits de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité, mais ils estiment que la criminalité est demeurée la même au cours des cinq dernières années. En outre, un grand nombre de Canadiens estiment que leur quartier est plus sûr comparativement aux autres, et la plupart d'entre eux ne jugeaient pas que des facteurs de désordre social, comme le vandalisme et la prostitution, constituaient un très gros problème ou un assez gros problème dans leur quartier.

## Références

AUCOIN, Kathy, et Diane BEAUCHAMP. 2007. « Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004 », *Juristat*, vol. 27, n° 1, produit n° 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada, (site consulté le 23 septembre 2011).

BRENNAN, Shannon, et Mia DAUVERGNE. 2011. « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2010 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, (site consulté le 23 septembre 2011).

DEL CARMEN, A., O. E. POLK, C. SEGAL et R. L. III BING, 2000. « Fear of crime on campus: Examining fear variables of CRCJ majors and non majors in pre- and post-serious crime environments », *Journal of Security Administration*, n° 23, p. 21 à 36.

FITZGERALD, Robin. 2008. *La crainte de la criminalité et le contexte du quartier dans les villes canadiennes*, produit n° 85-561-M au Catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 13, (site consulté le 23 septembre 2011).

GARDNER, D. 2008. *Risk: The Science and Politics of Fear*, McClelland & Stewart, Toronto.

JACKSON, Jonathan. 2006. « Introducing fear of crime to risk research », *Risk Analysis*, vol. 26, n° 1, p. 253 à 264.

KEOWN, Leslie-Anne. 2010. « Les précautions prises pour éviter la victimisation : une perspective selon le sexe », *Tendances sociales canadiennes*, n° 89, produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada, été 2010, (site consulté le 23 septembre 2011).

PERREAU, Samuel, et Shannon BRENNAN. 2010. « La victimisation criminelle au Canada, 2009 » *Juristat*, vol. 30, n° 2, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, (site consulté le 9 février 2011).

SCARBOROUGH, Brittney K., Toya Z. LIKE-HAISLIP, Kenneth J. NOVAK, Wayne L. LUCAS et Leanne F. ALARID. 2010. « Assessing the relationship between individual characteristics, neighborhood context, and fear of crime », *Journal of Criminal Justice*, vol. 38, Issue 4, juillet-août 2010, p. 819 à 826.

WOOLNOUGH, A. D. 2009. « Fear of crime on campus: Gender differences in use of self-protective behaviours at an urban university », *Security Journal*, n° 22, p. 40 à 55.

WYANT, B. 2008. « Multilevel impacts of perceived incivilities and perceptions of crime risk on fear of crime isolating endogenous impacts » *Journal of Research in Crime and Delinquency*, février 2008, vol. 45, n° 1, p. 39 à 64.

## Méthode de l'Enquête sociale générale sur la victimisation

En 2009, Statistique Canada a réalisé le cycle de la victimisation de l'Enquête sociale générale (ESG) pour la cinquième fois. Les cycles précédents ont été menés en 1988, 1993, 1999 et 2004. L'enquête vise à fournir des estimations des expériences personnelles de victimisation qu'ont les Canadiens à l'égard de huit types d'infractions, à examiner les facteurs de risque liés à la victimisation, à examiner les taux de signalement à la police, à évaluer la nature et l'étendue de la violence conjugale, à mesurer la crainte de la criminalité et à examiner les perceptions du public à l'égard de la criminalité et du système de justice pénale.

### Échantillonnage

La population cible comprenait toutes les personnes de 15 ans et plus résidant dans les 10 provinces canadiennes, à l'exclusion des personnes vivant en établissement à temps plein. On a choisi les ménages au moyen d'une méthode d'échantillonnage appelée « composition aléatoire ». On a exclu de cette dernière les ménages qui ne possédaient pas de téléphone et ceux qui utilisaient uniquement un téléphone cellulaire. Ces deux groupes ensemble représentaient environ 9 % de la population cible (Enquête sur le service téléphonique résidentiel, décembre 2008). Ainsi, la couverture pour 2009 s'élevait à 91 %.

Une fois qu'un ménage était choisi, une personne de 15 ans ou plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête. En 2009, l'échantillon comptait environ 19 500 ménages, soit un nombre un peu moins élevé qu'en 2004 (24 000).

### Collecte de données

La collecte de données s'est déroulée de février à novembre 2009 inclusivement. L'échantillon était réparti également sur les 10 mois afin que l'information représente les variations saisonnières. L'interview durait généralement 45 minutes. Avant que les données ne soient recueillies, on a soumis toutes les questions de l'ESG à des essais qualitatifs et un essai pilote.

### Taux de réponse

Sur les 31 510 ménages choisis pour faire partie de l'échantillon du cycle 23 de l'ESG, 19 422 ont fourni des réponses exploitables, ce qui donne un taux de réponse de 61,6 %. Parmi les non-répondants, certains ont refusé de participer et d'autres n'ont pas pu être joints ou ne parlaient ni le français ni l'anglais. On a pondéré les chiffres des répondants de l'échantillon afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement dans les dix provinces. Chaque personne qui a participé à l'ESG de 2009 représentait environ 1 400 personnes de 15 ans et plus dans la population canadienne.

### Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes-ménages, les données comportent des limites. Les résultats reposent sur un échantillon et peuvent donc être entachés d'une erreur d'échantillonnage. Des résultats quelque peu différents auraient pu être obtenus si toute la population avait participé à l'enquête. Dans le présent *Juristat*, on emploie le coefficient de variation (CV) comme mesure de l'erreur d'échantillonnage. Toute estimation qui a un CV élevé (plus de 33,3 %) n'a pas été publiée parce qu'elle est trop peu fiable. Dans ces cas, on a substitué le signe conventionnel « F » à l'estimation en question dans les graphiques et les tableaux de données. Lorsque le CV d'une estimation se situe entre 16,6 % et 33,3 %, il faut se servir de cette dernière avec prudence, et le signe conventionnel employé est « E ». Lorsque la statistique descriptive et l'analyse par recoupement ont été utilisées, l'intervalle de confiance de 95 % a permis de déterminer si les différences étaient statistiquement significatives.

Dans le cas du plan d'échantillonnage et de la taille de l'échantillon de l'ESG de 2009, on s'attend à ce qu'une estimation d'une proportion donnée de la population totale, exprimée en pourcentage, se situe à 0,95 point de pourcentage de la proportion réelle 19 fois sur 20.

## Note

1. Les caractéristiques sociales, démographiques et économiques ont été examinées individuellement. Les résultats ne tiennent pas compte d'interactions possibles entre ces caractéristiques.

## Tableaux de données détaillés

Tableau 1

Sentiments autodéclarés de satisfaction des Canadiens à l'égard de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité, selon la province, 2004 et 2009

Provinces	2004		2009	
	Très ou plutôt satisfaits	Très ou plutôt insatisfaits	Très ou plutôt satisfaits	Très ou plutôt insatisfaits
	<b>pourcentage</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	99***	1 <sup>E***</sup>	96*	3 <sup>E*</sup>
Île-du-Prince-Édouard	98*	2 <sup>E*</sup>	97*	3 <sup>E*</sup>
Nouvelle-Écosse	95*	4	94*	5
Nouveau-Brunswick	97***	3***	95*	5 <sup>E</sup>
Québec	94**	6**	91*	7
Ontario	94	5	95*	5*
Manitoba	93**	6**	90*	8*
Saskatchewan	94	5	94	5*
Alberta	94**	5**	92	8
Colombie-Britannique	93***	6***	89*	10*
<b>Total des provinces canadiennes<sup>†</sup></b>	<b>94**</b>	<b>5**</b>	<b>93</b>	<b>6</b>

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )\*\* différence significative par rapport aux données de 2009 seulement ( $p < 0,05$ )\*\*\* différence significative par rapport à la catégorie de référence et aux données de 2009 ( $p < 0,05$ )

**Note** : Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont incluses dans le total, mais ne sont pas présentées séparément.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004 et 2009.

Tableau 2

Sentiments autodéclarés de satisfaction des Canadiens à l'égard de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité, selon la région métropolitaine de recensement, 2004 et 2009

Régions métropolitaines de recensement <sup>1</sup>	2004		2009	
	Très ou plutôt satisfaits	Très ou plutôt insatisfaits	Très ou plutôt satisfaits	Très ou plutôt insatisfaits
	pourcentage			
Kingston	94	F	98*	F
Grand Sudbury	94	F	97	F
Moncton	98*	F	97*	F
Guelph	91	F	96*	F
Oshawa	95	F	96*	F
Saguenay	97	F	96	F
Saskatoon	92	8 <sup>E**</sup>	96*	4 <sup>E</sup>
Kitchener–Cambridge–Waterloo	96	F	96	F
St. John's	98***	F	96*	4 <sup>E</sup>
Ottawa–Gatineau	94	5 <sup>E</sup>	95*	4 <sup>E</sup>
London	96*	4 <sup>E</sup>	95	5 <sup>E</sup>
Québec	94	5 <sup>E</sup>	95	4 <sup>E*</sup>
Barrie	95	F	95	F
Windsor	94	F	94	F
Toronto	92*	7	94	5
Saint John	95	4 <sup>E</sup>	93	6 <sup>E</sup>
Hamilton	95	5 <sup>E</sup>	93	6 <sup>E</sup>
Calgary	96	4 <sup>E</sup>	93	6 <sup>E</sup>
St. Catharines–Niagara	97*	F	93	F
Brantford	97	F	93	F
Peterborough	93	F	93	F
Regina	94	5 <sup>E</sup>	92	7 <sup>E</sup>
Victoria	99***	F	92	7 <sup>E</sup>
Thunder Bay	95	F	92	F
Sherbrooke	95	F	92	F
Halifax	93	7	91	8
Montréal	94**	6**	90*	8*
Trois-Rivières	97	F	89	F
Edmonton	93**	6**	89*	10*
Abbotsford–Mission	95	F	89	10 <sup>E</sup>
Winnipeg	92***	7***	88*	11*
Kelowna	92	F	88	F
Vancouver	90*	9***	87*	12*
<b>Total des provinces canadiennes<sup>†</sup></b>	<b>94**</b>	<b>5**</b>	<b>93</b>	<b>6</b>

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )\*\* différence significative par rapport aux données de 2009 seulement ( $p < 0,05$ )\*\*\* différence significative par rapport à la catégorie de référence et aux données de 2009 ( $p < 0,05$ )

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement.

**Note :** Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont incluses dans le total, mais ne sont pas présentées séparément.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004 et 2009.



Tableau 3

Sentiments autodéclarés de satisfaction des Canadiens à l'égard de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité, selon certaines caractéristiques démographiques, 2009

Caractéristiques	Très ou plutôt satisfaits		Très ou plutôt insatisfaits	
	nombre (milliers)	pourcentage	nombre (milliers)	pourcentage
<b>Sexe</b>				
Féminin <sup>†</sup>	12 774	91	1 063	8
Masculin	12 865	94*	664	5*
<b>Âge</b>				
15 à 24 ans <sup>†</sup>	4 200	94	261	6
25 à 34 ans	4 362	94	242	5
35 à 44 ans	4 461	93	298	6
45 à 54 ans	4 902	92	372	7
55 à 64 ans	3 736	92*	280	7
65 ans et plus	3 978	90*	274	6
<b>État matrimonial</b>				
Marié <sup>†</sup>	13 177	93	817	6
Vivant en union libre	2 967	93	206	6
Célibataire	6 565	93	457	6
Veuf	1 226	90*	93	7
Séparé ou divorcé	1 683	90*	152	8*
<b>Revenu du ménage</b>				
Moins de 20 000 \$ <sup>†</sup>	1 257	87	142	10
20 000 \$ à 39 999 \$	2 979	91*	240	7*
40 000 \$ à 59 999 \$	3 558	92*	258	7*
60 000 \$ à 99 999 \$	5 823	94*	355	6*
100 000 \$ et plus	6 835	95*	360	5*
<b>Identité autochtone</b>				
Autochtone <sup>†</sup>	781	89	86	10
Non-Autochtone	24 692	93*	1 612	6*
<b>Statut d'immigrant</b>				
Immigrant <sup>†</sup>	5 252	92	367	6
Non-immigrant	20 335	93	1 351	6
<b>Minorités visibles</b>				
Membre d'une minorité visible <sup>†</sup>	3 382	92	259	7
Personne n'appartenant pas à une minorité visible	22 021	93	1 431	6
<b>Orientation sexuelle</b>				
Hétérosexuel <sup>†</sup>	23 226	93	1 546	6
Homosexuel	243	91	21	8
Bisexuel	234	88	28	11
<b>Limitation d'activités</b>				
Activités limitées <sup>†</sup>	7 731	89	780	9
Aucune limitation	17 804	94*	935	5*

† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

**Note :** Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont incluses dans le total, mais ne sont pas présentées séparément.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

Tableau 4

Sentiments de sécurité des Canadiens pendant l'exercice d'activités diverses, selon la région métropolitaine de recensement, 2009

Régions métropolitaines de recensement <sup>1</sup>	Ne sont pas du tout inquiets lorsqu'ils sont seuls chez eux en soirée ou la nuit	Ne sont pas du tout inquiets lorsqu'ils attendent ou utilisent les transports en commun dans leur quartier quand il fait noir	Se sentent très ou plutôt en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier quand il fait noir
	pourcentage		
Moncton	91*	81*	94
Saguenay	90*	F	91
London	89*	65	86
Oshawa	88	F	95
Grand Sudbury	88	F	91
Kitchener–Cambridge–Waterloo	88	43 <sup>E</sup>	92
Sherbrooke	87	95*	89
Québec	87	84*	91
Victoria	87	59	90
Peterborough	87	F	92
Windsor	85	F	88
Brantford	85	F	97*
Trois-Rivières	85	F	91
Hamilton	84	48	93
Saint John	84	67	89
Ottawa–Gatineau	83	58	92
Regina	83	59 <sup>E</sup>	90
Calgary	83	42*	91
Halifax	83	51	88
Toronto	82	61	90
Vancouver	82	49*	86*
Saskatoon	81	71	88
Montréal	81	65*	85*
Kingston	81	F	95
St. John's	81	61	93*
Guelph	81	77	89
Thunder Bay	77	F	90
Kelowna	77	F	93
Edmonton	77*	38*	85*
St. Catharines–Niagara	77	F	88
Winnipeg	76*	33*	85*
Barrie	76	F	97*
Abbotsford–Mission	74	F	84
<b>Total des provinces canadiennes<sup>†</sup></b>	<b>83</b>	<b>58</b>	<b>90</b>

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence (p &lt; 0,05)

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

Tableau 5

Utilisation par les Canadiens de mesures de prévention du crime au cours des 12 derniers mois, selon la région métropolitaine de recensement, 2004 et 2009

Régions métropolitaines de recensement <sup>1</sup>	2004		2009	
	nombre (milliers)	pourcentage	nombre (milliers)	pourcentage
Thunder Bay	51	52*	62	59*
Abbotsford–Mission	73	59*	51	53*
Calgary	395	47*	489	51*
Edmonton	392	49*	443	49*
Saskatoon	89	48*	94	48*
Brantford	23 <sup>E</sup>	44 <sup>E</sup>	56	47
Regina	69	45	75	47*
Guelph	55	57*	66	47
London	173	46*	177	46
Vancouver	936	52***	885	45*
Kelowna	64	47	62	45
Kingston	39	34	79	44
Winnipeg	270	50***	266	44*
St. Catharines–Niagara	123	37	145	44
Hamilton	240	42	256	43
Barrie	61	45	55	42
Grand Sudbury	55	43	53 <sup>E</sup>	42 <sup>E</sup>
Victoria	126	47	133	40
Sherbrooke	37	28*	56	39
Halifax	124	40	129	39
Windsor	106	44	95	39
St. John's	41	28***	62	39
Toronto	1 810	43***	1 775	38
Ottawa–Gatineau	409	44***	363	37
Moncton	30	28*	45	37
Oshawa	123	44	110	36
Montréal	1 027	35*	1 099	35*
Saint John	35	35	35	35
Kitchener–Cambridge–Waterloo	131	36	112	31
Québec	161	27*	180	29*
Peterborough	43	48**	25 <sup>E</sup>	28 <sup>E</sup>
Trois-Rivières	35	26*	32 <sup>E</sup>	26 <sup>E*</sup>
Saguenay	22 <sup>E</sup>	21 <sup>E*</sup>	33 <sup>E</sup>	26 <sup>E*</sup>
<b>Total des provinces canadiennes<sup>†</sup></b>	<b>10 064</b>	<b>39</b>	<b>10 742</b>	<b>39</b>

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )\*\* différence significative par rapport aux données de 2009 seulement ( $p < 0,05$ )\*\*\* différence significative par rapport à la catégorie de référence et aux données de 2009 ( $p < 0,05$ )

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement.

**Note :** Les mesures de prévention du crime comprennent : changer ses habitudes, ses activités ou éviter de fréquenter certains endroits, poser de nouvelles serrures ou des barres de sécurité, installer un système d'éclairage détecteur de mouvements ou un dispositif antivol, suivre un cours d'auto-défense, se procurer un chien ou se procurer une arme à feu. Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont incluses dans le total, mais ne sont pas présentées séparément.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004 et 2009.

Tableau 6

Perceptions des Canadiens quant au nombre d'actes criminels commis dans leur voisinage, selon la région métropolitaine de recensement, 2009

Régions métropolitaines de recensement <sup>1</sup>	Au cours des 5 dernières années, le nombre d'actes criminels commis dans votre voisinage...					
	a diminué		est demeuré à peu près le même		a augmenté	
	nombre (milliers)	pour- centage	nombre (milliers)	pour- centage	nombre (milliers)	pour- centage
Abbotsford–Mission	F	F	35	36*	54	56*
Peterborough	F	F	48	54	33 <sup>E</sup>	37 <sup>E</sup>
Edmonton	27	3 <sup>E*</sup>	475	52*	329	36*
St. John's	7	4 <sup>E</sup>	90	57*	56	35*
Calgary	27	3 <sup>E*</sup>	525	55*	336	35*
Vancouver	104	5	1 101	55*	690	35*
Kelowna	F	F	75	54	47 <sup>E</sup>	34 <sup>E</sup>
Halifax	18	5 <sup>E</sup>	179	55*	109	33*
Thunder Bay	F	F	67	64	33 <sup>E</sup>	32 <sup>E</sup>
Barrie	F	F	77	60	40 <sup>E</sup>	31 <sup>E</sup>
Toronto	268	6	2 677	58*	1 371	30*
Kitchener–Cambridge–Waterloo	26	7 <sup>E</sup>	210	58	104	29
Saint John	F	F	67	67	28	28
Grand Sudbury	F	F	77	62	32 <sup>E</sup>	26 <sup>E</sup>
Saskatoon	14	7 <sup>E</sup>	124	63	50	25
Winnipeg	30	5 <sup>E</sup>	386	64	151	25
Moncton	5	4 <sup>E</sup>	81	66	29	24
Victoria	25	8 <sup>E</sup>	210	63	79	24
Montréal	282	9*	1 868	60*	685	22*
Hamilton	38	6 <sup>E</sup>	390	65	126	21
Regina	19	12 <sup>E*</sup>	98	62	32 <sup>E</sup>	20 <sup>E</sup>
Ottawa–Gatineau	75	8	639	66	191	20*
Trois-Rivières	F	F	89	73	23 <sup>E</sup>	19 <sup>E</sup>
St. Catharines–Niagara	F	F	229	69	61 <sup>E</sup>	18 <sup>E*</sup>
London	22	6 <sup>E</sup>	258	67	70 <sup>E</sup>	18 <sup>E*</sup>
Guelph	F	F	110	78*	24 <sup>E</sup>	17 <sup>E</sup>
Saguenay	15	12 <sup>E</sup>	92	72	19 <sup>E</sup>	15 <sup>E*</sup>
Oshawa	F	F	237	77*	44 <sup>E</sup>	14 <sup>E*</sup>
Windsor	F	F	190	78*	34 <sup>E</sup>	14 <sup>E*</sup>
Sherbrooke	F	F	97	69	18 <sup>E</sup>	12 <sup>E*</sup>
Québec	62	10 <sup>E*</sup>	450	72*	74	12*
Brantford	F	F	89	75*	F	F
Kingston	F	F	147	83*	F	F
<b>Total des provinces canadiennes<sup>†</sup></b>	<b>1 567</b>	<b>6</b>	<b>17 279</b>	<b>62</b>	<b>7 105</b>	<b>26</b>

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement.

**Note :** Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont incluses dans le total, mais ne sont pas présentées séparément.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

Tableau 7

Perceptions des Canadiens quant à la prévalence de la criminalité dans leur quartier comparativement à d'autres quartiers, selon la région métropolitaine de recensement, 2009

Régions métropolitaines de recensement <sup>1</sup>	Comparativement aux autres régions du Canada, le nombre d'actes criminels commis dans votre voisinage est...					
	moins élevé		à peu près le même		plus élevé	
	nombre (milliers)	pour- centage	nombre (milliers)	pour- centage	nombre (milliers)	pour- centage
St. John's	133	84*	20	13*	4	2 <sup>E*</sup>
Guelph	118	84*	18 <sup>E</sup>	13 <sup>E*</sup>	F	F
Moncton	93	76*	23	19*	F	F
Saint John	74	74*	22	22*	F	F
Saguenay	94	73*	28 <sup>E</sup>	22 <sup>E</sup>	F	F
St. Catharines–Niagara	229	70*	79	24	F	F
Brantford	81	68	31 <sup>E</sup>	26 <sup>E</sup>	F	F
Peterborough	60	68	11 <sup>E</sup>	13 <sup>E*</sup>	F	F
Victoria	226	68*	82	25	14	4 <sup>E*</sup>
Kingston	119	67	50 <sup>E</sup>	28 <sup>E</sup>	F	F
Hamilton	401	67	125	21*	55	9 <sup>E</sup>
London	257	67	94	25	F	F
Ottawa–Gatineau	634	65	263	27	55	6 <sup>E</sup>
Thunder Bay	66	63	24 <sup>E</sup>	23 <sup>E</sup>	F	F
Oshawa	194	63	90 <sup>E</sup>	29 <sup>E</sup>	F	F
Grand Sudbury	79	63	36 <sup>E</sup>	29 <sup>E</sup>	F	F
Québec	394	63	206	33	F	F
Kitchener–Cambridge–Waterloo	223	62	91	25	34	9 <sup>E</sup>
Toronto	2 776	60	1 213	26*	497	11*
Sherbrooke	84	59	49	34	F	F
Barrie	76	59	47 <sup>E</sup>	36 <sup>E</sup>	F	F
Calgary	551	57	281	29	101	10
Saskatoon	112	57	62	31	21	11 <sup>E</sup>
Kelowna	79	56	44 <sup>E</sup>	32 <sup>E</sup>	F	F
Trois-Rivières	68	56	46	38	F	F
Regina	88	56	49	31	16	10 <sup>E</sup>
Edmonton	482	53*	315	35*	98	11
Halifax	172	53*	117	36*	35	11
Windsor	127	52	104	43*	F	F
Winnipeg	304	51*	203	34*	74	12*
Vancouver	966	49*	650	33*	330	17*
Montréal	1 424	46*	1 302	42*	244	8
Abbotsford–Mission	35	36 <sup>E*</sup>	38	39	22	23 <sup>E*</sup>
<b>Total des provinces canadiennes<sup>†</sup></b>	<b>16 853</b>	<b>61</b>	<b>7 901</b>	<b>29</b>	<b>2 155</b>	<b>8</b>

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement.

**Note** : Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont incluses dans le total, mais ne sont pas présentées séparément.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2009.

Tableau 8

Canadiens qui estiment qu'au moins un facteur de désordre social constitue un très gros problème ou un assez gros problème dans leur quartier, selon la région métropolitaine de recensement, 2004 et 2009

Régions métropolitaines de recensement <sup>1</sup>	2004		2009	
	nombre (milliers)	pourcentage	nombre (milliers)	pourcentage
Windsor	38 <sup>E</sup>	16 <sup>E***</sup>	84 <sup>E</sup>	35 <sup>E</sup>
Winnipeg	149	28 <sup>***</sup>	201	33 <sup>*</sup>
Vancouver	568	31 <sup>*</sup>	605	30 <sup>*</sup>
Kingston	24 <sup>E</sup>	21 <sup>E</sup>	53 <sup>E</sup>	30 <sup>E</sup>
Montréal	857	29 <sup>*</sup>	909	29 <sup>*</sup>
Halifax	97	31 <sup>*</sup>	91	28
Abbotsford–Mission	46	37 <sup>*</sup>	28 <sup>E</sup>	28 <sup>E</sup>
Edmonton	230	29	247	27
Saskatoon	52	28	51	26
Barrie	22 <sup>E</sup>	16 <sup>E</sup>	34 <sup>E</sup>	26 <sup>E</sup>
Victoria	56	21	85	26
Hamilton	137	24	153	25
London	81	22	96 <sup>E</sup>	25 <sup>E</sup>
Calgary	192	23	236	25
Kitchener–Cambridge–Waterloo	71	19	86	24
Toronto	1 055	25	1 056	23
Kelowna	34 <sup>E</sup>	25 <sup>E</sup>	31 <sup>E</sup>	22 <sup>E</sup>
Guelph	26 <sup>E</sup>	27 <sup>E</sup>	31 <sup>E</sup>	22 <sup>E</sup>
Ottawa–Gatineau	241	26	213	22
Peterborough	25 <sup>E</sup>	28 <sup>E</sup>	19 <sup>E</sup>	21 <sup>E</sup>
Moncton	25	24	25	21
Grand Sudbury	19 <sup>E</sup>	15 <sup>E*</sup>	25 <sup>E</sup>	20 <sup>E</sup>
St. John's	23	16 <sup>*</sup>	32	20
Regina	44	29 <sup>**</sup>	29	18
Québec	109	18 <sup>*</sup>	113	18 <sup>*</sup>
Saint John	20	20	18	18 <sup>*</sup>
Brantford	F	F	21 <sup>E</sup>	18 <sup>E</sup>
St. Catharines–Niagara	58	17 <sup>*</sup>	57 <sup>E</sup>	17 <sup>E*</sup>
Saguenay	F	F	21 <sup>E</sup>	17 <sup>E</sup>
Trois-Rivières	17 <sup>E</sup>	13 <sup>E*</sup>	17 <sup>E</sup>	14 <sup>E*</sup>
Sherbrooke	27 <sup>E</sup>	21 <sup>E</sup>	20 <sup>E</sup>	14 <sup>E*</sup>
Oshawa	56	20	38 <sup>E</sup>	12 <sup>E*</sup>
Thunder Bay	24 <sup>E</sup>	24 <sup>E</sup>	F	F
<b>Total des provinces canadiennes<sup>†</sup></b>	<b>6 149</b>	<b>24</b>	<b>6 694</b>	<b>24</b>

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

† catégorie de référence

\* différence significative par rapport à la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

\*\* différence significative par rapport aux données de 2009 seulement ( $p < 0,05$ )

\*\*\* différence significative par rapport à la catégorie de référence et aux données de 2009 ( $p < 0,05$ )

1. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement.

**Note :** Les facteurs de désordre social sont les suivants : soirées ou voisins bruyants, gens qui traînent dans les rues, gens qui dorment dans les rues ou d'autres endroits publics, déchets ou ordures qui traînent, vandalisme, graffitis et autres dommages volontairement causés à des biens ou des véhicules, gens attaqués ou harcelés en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion, gens qui consomment ou vendent des drogues, gens en état d'ébriété ou faisant du tapage dans les endroits publics, prostitution. Les données relatives au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont été recueillies au moyen d'une méthode différente et sont donc exclues. Les réponses « Ne sait pas » et « Non déclaré » sont incluses dans le total, mais ne sont pas présentées séparément.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004 et 2009.